

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-ONZIÈME (491^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 29 OCTOBRE 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-12050

Nomination de Mme Myriam Ertz à titre de membre de la Commission des études, de la recherche et de la création

ATTENDU l'article 3.1 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » relatif à la composition de la Commission des études;

ATTENDU l'article 3.4.2 de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne;

ATTENDU le rapport relatif au processus de désignation de professeurs à la Commission des études, de la recherche et de la création;

Sur proposition de Mme Cynthia Harvey, appuyée par M. Denis Bilodeau, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer Mme Myriam Ertz, professeure au Département des sciences économiques et administratives, à titre de membre de la Commission des études, de la recherche et de la création, pour un premier mandat de deux (2) ans, et ce, à compter du 30 octobre 2019.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 29 octobre 2019